

Courbevoie :

quand le végétal remplace le bitume

Récompensé par les Victoires du Paysage 2018, l'aménagement d'espaces publics largement végétalisés, remplaçant un nœud routier sans qualité, offre à Courbevoie un nouveau cœur de ville. Des plantations d'envergure comme nous l'explique Adrien Riowal, conducteur de travaux chez Marcel Villette, entreprise qui a réalisé le lot espaces verts.

En ligne de mire du quartier d'affaires de la Défense et en lien direct avec la mairie de Courbevoie, la place Hérold et le parvis Abbé Pierre présentent une situation stratégique en cœur de ville, comme en témoigne le nombre important de 15 000 véhicules qui traversent chaque jour cet espace. En lien avec cet important trafic, les aménagements routiers ont peu à peu pris la place du piéton, des voiries multiples de grande largeur tournicotant à droite et à gauche. Pour l'église Saint-Pierre-Saint-Paul située là, et classée au titre des monuments historiques, pas de vrai "parvis", mais un parking en enrobé, renfermé sur lui-même par un mail d'arbres vieillissants étouffés par le macadam. Le parti pris ? Simplifier l'organisation des circulations, réduire l'emprise des voiries pour libérer l'espace et végétaliser généreusement pour rendre sa place au piéton, en tirant les aménagements jusqu'aux rues attenantes afin de créer un ensemble urbain cohérent et connecté. Le végétal, représenté par des espèces à l'allure "nature", prend alors l'ascendant sur la minéralité du milieu urbain, avec près de 50 arbres, 850 arbustes et 5 800 vivaces plantés, pour accompagner les circulations douces et développer la trame verte de la ville.



Pour remplacer le traditionnel gazon, des ensemencements de trèfles (en mélange) ont été réalisés : ils présentent l'avantage d'être peu gourmands en eau et de demander deux fois moins de tonte qu'un gazon 'classique'.

FICHE TECHNIQUE

- Superficie : 1,5 ha
- Maîtrise d'ouvrage : Ville de Courbevoie
- Maîtrise d'œuvre : Atelier Villes & Paysages mandataire ; Egis, BET ; Pierre Nègre l'Atelier Lumière, concepteur lumière
- Entreprises : Marcel Villette
- Pépinières : Pépinières Charentaises ; Pépinières de Corme-Royal ; Lappen
- Mobilier urbain : Aréa, Streetlife
- Coût des travaux : 4 000 000 € HT
- Durée : 2014-2017

Redonner sa place au piéton et au végétal

Pour former un seul et même espace, autrefois morcelé par les circulations routières multiples, les emprises des voiries ont été réduites aux largeurs minimales autorisées, tout en respectant l'étude de trafic routier réalisée en amont (rayons de giration des bus, nombre de véhicules/jour, problématiques d'accessibilité...). Comme l'explique Emmanuel Moro, paysagiste concepteur de l'Atelier Villes & Paysages, mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre, "les dimensions d'une voirie double sont désormais de 5 m de large, contre les 6,5 m habituels, libérant alors de l'espace pour l'aménagement de pistes cyclables et la création de terre-pleins centraux (3 m de large). Ces derniers sont plantés généreusement de végétaux adaptés à des substrats secs, essentiellement de vivaces et de graminées, telles que narcisses,

géranium 'Rozanne', *Perovskia atriplicifolia*, *miscanthus*, *Stipa tenuifolia*... Une strate arborée a également été installée dans le prolongement de la coulée verte, avec des essences à port libre également adaptées au manque d'eau (différentes espèces d'érables, savonniers, sophoras) sur les terre-pleins centraux et au niveau des contre-allées des rues attenantes". Selon un phasage complexe, afin de répondre aux contraintes de circulation routière et composer avec les différentes entreprises VRD ou éclairage, l'apport de terre végétale, le terrassement des fosses, les plantations ou encore la pose des lisses et du mobilier, assurés par l'entreprise Marcel Villette, ont été réalisés coup-par-coup sur les différents espaces, tout en respectant toujours les périodes optimales de plantation (automne-printemps).

Une logistique de travaux intégrée dès la conception

La nouvelle organisation des circulations a modifié en profondeur l'ancien fonctionnement, entraînant des problématiques de programmation des travaux à réfléchir dès la conception. Comme en témoigne Emmanuel Moro, "les principes de géométrie d'un projet sont parfois guidés par la logistique des travaux qu'il faudra mettre en place pour répondre aux contraintes d'accessibilité et de circulation durant la durée du chantier. Pour continuer à assurer une certaine fluidité du trafic, les entreprises VRD et d'éclairage ont travaillé par principe de demi-chaussée, avec un report du trafic sur des voies secondaires et la création de circulations provisoires. Les aménagements temporaires nécessaires au bon déroulement des travaux ont donc été pris en compte dans l'enveloppe budgétaire du projet global, avec 800 000 € dépensés sur les 4 000 000 € HT du projet global". Avec d'importantes prestations VRD et de nombreuses entreprises impliquées, les différents postes de plantation ont alors été réalisés une fois les revêtements terminés. "Cela permet d'éviter d'avoir trop d'engins et de camions en simultané sur le chantier et de sécuriser le travail des ouvriers qui ont alors plus de place pour travailler, des mini-pelles de 10 tonnes ayant été utilisées pour apporter les 1 300 m³ de terre végétale et les arbres de force importante (40/45 pour les arbres tiges et 500/600 pour les cépées). De nombreuses précautions ont ainsi été prises pour protéger les revêtements du roulement des véhicules, des tâches d'huiles des engins ou encore de la terre végétale, à l'image de cheminements constitués à partir de géotextile type Bidim et de plaques de répartition" précise Adrien Riowal.

Des techniques multiples

Plusieurs techniques particulières ont été mises en œuvre pour réaliser ce projet dessiné très finement. Tout d'abord, au niveau de la rue Massenet, attenante au parvis Abbé Pierre : "il s'agissait de planter un talus avec une pente importante de 45 %. Une nappe anti-érosion alvéolaire 35/15, ressemblant aux plaques 'nid d'abeilles', a été fixée au fond de forme et ensuite recouverte par la terre végétale (40 cm) afin de bien la maintenir en place. Les végétaux ont ensuite été installés en effectuant des incisions au cutter" décrit le conducteur de travaux. Ensuite, au niveau du parvis Abbé Pierre, grande surface en dallage calcaire traitée en belvédère qui met en scène l'église, gère la différence de niveau entre le point haut et bas avec, auparavant, jusqu'à 8 % de pente, mais aussi met à distance piétons et voitures sans clôturer l'espace. "Sur les côtés du parvis, des salons de végétation à l'allure sauvage accueillent de grands arbres, des graminées et des vivaces hautes (*Pennisetum macrourum*, *Stipa tenuifolia*, *Rudbeckia*, *Perovksia*, *Gaura*, échinacées et géraniums vivaces). Ces espaces plantés sont délimités par des clôtures métalliques basses (H : 40 cm) de type 'Lyon' sur-mesure. La pose de ces lisses, scellées dans des plots béton, a nécessité un important travail, notamment pour la réalisation des plans d'exécution. Il s'agissait en effet de suivre la pente du parvis tout en faisant filer droit le haut de la clôture, afin de donner un aspect travaillé d'horizontalité. Aussi, nous avons assuré la pose des chaises de la gamme d'Area et les autres éléments de mobilier en bois de la société Streetlife" conclut Adrien Riowal. Un chantier qui a donc mobilisé le nombreux savoir-faire de l'entreprise Marcel Villette, avec une belle Victoire du Paysage à la clé !



© Atelier Villes & Paysages

Des salons 'végétaux' ont été créés sur le pourtour du parvis et accueillent des arbres de hautes tiges (40/45), dont différentes espèces d'érables, des savonniers, des sophoras, mais aussi des graminées et vivaces hautes (*Pennisetum macrourum*, *Stipa tenuifolia*, *Rudbeckia*, *Perovksia*, *Gaura*, Echinacea...) choisies pour leur résistance au manque d'eau.

BUGNOT 55

Un constructeur à votre écoute

Une large gamme de broyeurs de branches et végétaux



www.bugnot.com

Chauvency-Saint-Hubert

55600 MONTMEDY

Tél : (33) 03 29 80 13 32

Fax : (33) 03 29 80 23 63

E-mail : bugnot55@bugnot.com